



## Charte d'engagement

« Visiteurs bénévoles à domicile ou en établissement » -

*Entre le visiteur bénévole,*  
**Nom Prénom Coordonnées**

*D'autre part la personne accueillante,*  
**Nom Prénom Coordonnées**

*Et l'Association Mosaïca centre social sise au 25 bis rue du Général Ferrié – 73140 Saint Michel de Maurienne – 04 79 56 66 09 - représentée par son président Pierre Excoffier.*

Vous avez contacté Mosaïca dans le cadre des visites de courtoisie. Notre association est heureuse de vous accueillir en son sein.

Un lien va se créer entre une personne bénévole, proposant temps et capacité d'écoute et une personne âgée manifestant un besoin de présence qui accueillera chez elle le bénévole.

La présente charte a comme objectif d'annoncer les conditions dans lesquelles se dérouleront ces échanges, de préciser les intentions, les principes et les engagements de chacun.

### **Les postures d'engagement bénévole, « l'esprit de la visite »**

- Le respect de la dignité, de la liberté, de la vie privée, des opinions et des particularités de la personne visitée ce qui exclut également tout esprit de propagande militante, politique ou religieuse.
- L'écoute sans jugement permet d'entendre ce qu'exprime la personne.
- Le désintéressement est la base du bénévolat. C'est dans l'échange avec la personne visitée que réside la valeur essentielle de l'activité.
- Le bénévolat est une activité non professionnelle.
- Le bénévole ne remplace pas la famille, il ne peut pas être médiateur dans d'éventuels conflits familiaux. Le bénévole est un tiers dont l'apport est complémentaire à celui de la famille.

## Les engagements du visiteur bénévole

- Adhérer à Mosaïca : Le coût de l'adhésion en 2017 est de 5€. Cette adhésion permet au bénévole d'être couvert par une assurance responsabilité civile. L'adhésion à Mosaïca est également un engagement au respect de valeurs défendues par l'association : solidarité, bienveillance.
- Engagement sur les valeurs : Le bénévole respecte la personnalité de la personne visitée ainsi que l'intimité de son habitation.
- **Confidentialité** : Le bénévole est soumis à la confidentialité de ses échanges, gage de la qualité de la relation et de la confiance qui pourra s'installer. **Il s'engage à la discrétion sur ce qu'il voit et entend à domicile ou au sein de l'EHPAD.** A ce titre le bénévole ne peut divulguer à l'extérieur des confidences reçues ni la nature de pathologies que pourrait avoir la Personne Agée sauf à les exprimer de façon anonyme auprès du référent de Mosaïca ou dans le cadre de groupes de travail de Mosaïca qui seraient dédiés à la résolution de difficultés. Par ailleurs le bénévole n'a pas accès au dossier médical de la Personne Agée.
- Durée d'engagement : L'activité visiteur bénévole part du principe d'un engagement bénévole sur la durée dans laquelle se construit une relation (L'idée est par ailleurs de ne pas perturber la personne âgée accueillante en ne changeant pas trop souvent de bénévole). Le bénévole reste cependant libre à tout moment de mettre un terme à son activité quel qu'en soit la raison (problématique personnelle ; difficulté dans la relation ;..) avec comme seule condition d'en informer à l'avance le référent de Mosaïca afin de préparer la personne accueillante.
- Engagement sur les rendez-vous : Pour la personne âgée, les rendez-vous définis avec le bénévole sont importants et attendus. L'engagement du bénévole implique donc un respect des heures et jours de visites convenus. En cas d'empêchement ou de retard, il s'engage à prévenir la personne âgée dans les meilleurs délais.
- Un engagement non professionnel : Le bénévole n'étant pas un professionnel, il s'interdira toute intervention dans le domaine médical ou paramédical. Il n'interviendra pas non plus sur des actes pouvant toucher l'intimité.
- Un engagement à ne pas s'impliquer dans les conflits familiaux : Ne connaissant pas suffisamment le contexte et l'histoire familiale, le bénévole ne peut pas être médiateur dans d'éventuels conflits familiaux.
- Prévenir les difficultés : Le bénévole s'engage à signaler au référent de Mosaïca dans les meilleurs délais tout évènement le mettant en difficulté ou toute situation qui pourrait l'interpeller. Mosaïca organisera par ailleurs des espaces réguliers de rencontres pour l'expression des remarques ou difficultés rencontrées.
- Un engagement à ne pas réaliser de sorties hors du domicile : Pour des raisons d'assurance et de responsabilité, les sorties en dehors du lieu d'habitation ne sont pas autorisées.
- Le désintéressement : est la base du bénévolat ce qui exclut toute rémunération. Les frais engagés ne sont pas indemnisés par l'association, ni valorisés matériellement par des objets de valeurs offerts par la personne âgée. Aucun échange monétaire ne peut s'inscrire dans la relation (achat de pain,...) au risque de créer des malentendus (problème de monnaie,...). C'est dans l'échange avec la personne âgée que réside la valeur essentielle de l'activité.

- Un engagement non utilitaire : Le bénévole n'assure aucune tâche précise (ménage..), sa présence n'est basée que sur le relationnel, l'échange, le partage. Il ne remplace pas un professionnel, ni ne s'investit dans une relation utilitaire avec la personne âgée qui dénaturerait la relation.
- Un engagement à faire grandir et à partager son expérience : Le bénévole s'engage à participer, dans la mesure de ses possibilités, à la dynamique collective de l'association utile à enrichir sa pratique bénévole (Temps de rencontres et d'échanges entre bénévoles, formations.) et celle des autres bénévoles.

### **Les engagements de la personne âgée**

- Adhérer à Mosaïca : Le coût de l'adhésion en 2017 est de 5€. Cette adhésion permet à la personne âgée d'être couverte par une assurance responsabilité civile. L'adhésion à Mosaïca est également un engagement au respect de valeurs défendues par l'association : solidarité, bienveillance.
- Durée d'engagement : L'activité visiteur bénévole part du principe de départ d'un engagement sur la durée dans laquelle se construit une relation. Cependant, la personne âgée accueillante reste libre à tout moment de mettre un terme à ces visites quelqu'un soit la raison (problématique personnelle ; difficulté dans la relation..) avec comme seule condition d'en informer à l'avance le référent de Mosaïca.
- Engagement sur les rendez-vous : Pour le bénévole les rendez-vous définis avec la personne âgée sont importants et nécessitent une organisation (transports,..). La personne âgée s'engage donc à prévenir le bénévole dans les meilleurs délais en cas d'empêchement ou de retard prévisible (afin d'éviter les inquiétudes du bénévole).
- Engagement de bienveillance : La personne âgée accepte le principe de ces rencontres dans une optique d'accueil bienveillant.
- Un engagement non professionnel : Le bénévole n'étant pas un professionnel, la personne âgée reconnaît qu'elle ne peut faire de demandes au bénévole dans le domaine médical ou paramédical, ni sur des actes pouvant toucher l'intimité. Elle donnera, en amont des visites, toutes informations qui pourraient être utiles de mettre à la connaissance du bénévole (allergie..).
- Prévenir les difficultés : La personne âgée s'engage à signaler au représentant de Mosaïca tout évènement la mettant en difficulté ou toute demande spécifique qui pourrait l'interpeller.
- Un engagement à ne pas réaliser de sorties hors du domicile : Pour des raisons d'assurance et de responsabilité, les sorties en dehors du lieu d'habitation ne sont pas autorisées avec le bénévole.
- Le désintéressement : Les frais engagés par le bénévole ne sont pas indemnisés par l'association, ni valorisés matériellement par des objets de valeurs offerts par la personne âgée. Aucun échange monétaire ne peut s'inscrire dans la relation (achat de pain..) au risque de créer des malentendus (problème de monnaie..).  
C'est dans l'échange avec la personne âgée que réside la valeur essentielle de l'activité.
- Un engagement non utilitaire : Le bénévole n'assure aucune tâche précise (ménage, courses..), sa présence n'est basée que sur le relationnel, l'échange, le partage. Il ne remplace pas un professionnel, ni ne s'investit dans une relation utilitaire avec la personne âgée qui dénaturerait la relation.

## Les engagements de Mosaïca

- Faire bénéficiaire de l'assurance responsabilité civile de l'association qui s'appliquera pour cette activité dans la mesure où l'association est informée des changements d'horaires ou de jours de visites.
- Recevoir en entretien individuel, en amont des visites, les personnes souhaitant participer au projet : le bénévole et la personne âgée. Lors de ces entretiens, le référent de Mosaïca expliquera le projet (son objectif, les modalités d'organisation). Cette rencontre sera l'occasion pour le bénévole d'exprimer ses attentes, ses intentions, ses souhaits dans la rencontre mais aussi ses limites matérielles (durée de transport par exemple) et humaines (peur des dépendances...). Cet espace d'échange sera également l'occasion d'avoir une discussion sur le rôle du bénévole et sur sa posture attendue (bienveillance...). De la même manière, pour la personne âgée, cette rencontre permettra d'exprimer et de formaliser ses besoins, ses attentes et les conditions de réalisations souhaitées (avec un homme ou une femme...). Ces temps de rencontres permettront d'organiser des mises en relation adaptées. A l'issue de l'entretien individuel initial avec le référent de Mosaïca, le bénévole pourra confirmer son souhait d'engagement ou faire part à l'association de son envie de s'engager sur d'autres projets qui lui correspondraient mieux.
- Accompagner la première visite : Lors de la première visite du bénévole chez la personne âgée, le bénévole est accompagné par un représentant de Mosaïca qui connaît la personne âgée. Cet accompagnement facilite la mise en relation afin de sécuriser le bénévole et la personne âgée.
- Garder un contact régulier avec les parties prenantes : Etre régulièrement en contact avec le bénévole et la personne âgée accueillante dans l'objectif de prévenir des difficultés éventuelles, de faire remonter les besoins et de vérifier que l'échange correspond bien aux attentes de chacune des parties.
- Etre disponible pour écouter toutes demandes et questionnements afin d'y répondre de façon appropriée. Le représentant de Mosaïca reste joignable pour cela. En cas de besoin, le bénévole ou la personne âgée peuvent susciter un entretien individuel avec Mosaïca.
- Proposer régulièrement des temps collectifs afin de favoriser au mieux les échanges d'expériences (Temps de rencontres et d'échanges entre bénévoles, formations...).
- Proposer au bénévole des supports (compte-rendu de formations, livres..) pour enrichir sa connaissance de la personne âgée.
- Réfléchir à la mise en place de supports ludiques pour enrichir la mise en relation (liste de livres, de films, de jeux, d'applications sur tablette..).

Dates (*jours et horaires*) et fréquence (*hebdomadaire, toutes les deux semaines*) des visites :

.....

La présente convention prendra effet à la date du .....

Elle est conclue pour une période indéterminée jusqu'à la décision d'une des parties de ne pas continuer l'activité.

Fait en trois exemplaires, à Saint Michel de Maurienne, le : .....

Signatures :

*Le représentant de Mosaïca*  
*Nom prénom signature*

*La personne âgée*  
*Nom prénom signature*

*Le bénévole*  
*Nom prénom signature*